

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

03 - ALLIER

11 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de l'Allier. L'Association départementale du mouvement familial rural change son titre, qui devient : **Fédération départementale du mouvement Chrétiens dans le monde rural**. Additif au but : pourvoir à l'éducation, à la formation et au développement complet de la personnalité de ses membres et du monde rural en général. Transfert du siège social de la rue du Chambon, Cusset, à Sanssat.

19 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Rallye Cérilly**. But : développer le goût et l'usage du cheval et faire pratiquer l'équitation sous toutes ses formes. Siège social : Les Assences, Cérilly.

19 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Union des groupements de vulgarisation ménagère agricole de Limagne bouronnaise**. But : amélioration des techniques ménagères agricoles et des conditions de vie des familles agricoles et rurales. Siège social : centre de formation professionnelle agricole, route de Paris, Gannat.

04 - BASSES-ALPES

1^{er} juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Forcalquier. **Union sportive et culturelle de Céreste**. Additif au but : développement sportif et culturel de la jeunesse. Siège social : place de la République, Céreste.

15 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Basses-Alpes. L'Association pour l'assurance des élèves des écoles publiques des Basses-Alpes change son titre, qui devient : **Association pour l'assurance des élèves des établissements de l'enseignement public des Basses-Alpes**. Siège social : 1, boulevard Soustre, Digne.

06 ALPES-MARITIMES

4 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. La **Fédération départementale des associations de parents d'élèves des écoles publiques des Alpes-Maritimes** transfère son siège social du 4, rue d'Italie, Nice, au 6, rue de France, Nice.

9 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. L'Amicale des cadres, employés et amis de la caisse régionale de crédit agricole mutuel des Alpes-Maritimes change son titre, qui devient : **Comité des œuvres sociales du crédit agricole mutuel des Alpes-Maritimes**. Siège social : 4, rue Foncet, Nice.

10 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Collectif des utilisateurs de machines à des fins d'informatique et de documentation (C.U.M.F.I.D.)**. But : traiter en commun les problèmes et les moyens des universitaires, chercheurs, bibliothécaires et documentalistes concernant l'utilisation des ordinateurs et des machines en général. Siège social : bibliothèque universitaire, section Lettres, faculté des lettres, 98, boulevard Carlone, Nice.

11 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **La Consolation**. But : création, organisation et fonctionnement d'une maison d'accueil et toutes sortes d'activités culturelles, sociales et philanthropiques s'y rattachant. Siège social : montée du Lutétia, Menton.

12 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Association des parents d'étudiants mineurs de l'académie de Nice**. But : rechercher et discuter en commun tout ce qui concerne l'intérêt des étudiants au point de vue moral et matériel. Siège social : 11, rue du 11-Novembre, Cannes.

08 - ARDENNES

16 juillet 1968. Déclaration à la préfecture des Ardennes. **Association Jeunesse et sports animation**. But : participer au développement d'activités culturelles, sportives et de plein air dans le département des Ardennes. Siège social : bureau du service départemental de la jeunesse et des sports, préfecture, Mézières.

25 - DOUBS

11 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Association du personnel communal de Montbéliard**. But : action sociale et culturelle. Siège social : hôtel de ville de Montbéliard.

18 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Loisirs, Arts, Rencontres, Culture**. But : aider au développement de l'action culturelle de la région. Siège social : hôtel de ville de Sochaux.

26 - DRÔME

25 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Drôme. **Union pour la défense des intérêts des Montiliens (U.D.I.M.)**. But : défendre les intérêts économiques et sociaux des Montiliens et l'expansion de Montélimar et du Sud de la Drôme. Siège social : 1, avenue d'Aygu, Montélimar.

31 - HAUTE-GARONNE

2 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association française des étudiants masseurs kinésithérapeutes et rééducateurs**. But : regrouper les associations représentatives d'étudiants en masso-kinésithérapie et rééducation de France. Siège social : hôpital Purpan, Toulouse.

17 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Les Francs et Franches Camarades de Villefranche-de-Lauragais**. But récréatif et éducatif. Siège social : rue Jules-Ferry, Villefranche-de-Lauragais.

18 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **Association sportive Automobiles Simca**. But : pratique de l'éducation physique, des sports et des activités culturelles. Siège social : 105, avenue des Etats-Unis, Toulouse.

23 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. **L'Amicale des élèves du C.R.I.C. (Centre de rééducation des invalides civils)**. But : grouper les élèves du C.R.I.C., les intéresser à la vie du centre afin de susciter des loisirs éducatifs. Siège social : 19, place de la Croix-de-Pierre, Toulouse.

33 - GIRONDE

16 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association culturelle des résidents et amis du Voltaire (A.C.R.A.V.)**. But : contribuer à l'émancipation intellectuelle et sociale et à la formation civique. Siège social : 232, chemin de Suzon, Talence.

16 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association Entraide de gestion**. But : faciliter aux membres de l'association la tenue de leurs comptes par une entraide mutuelle et la mise en commun des moyens nécessaires. Siège social : place Cazeaux-Cazalet, Rions.

17 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Union sportive Cussac-Lamarque**. But : par la pratique des exercices physiques, et notamment du football, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Siège social : salle annexe de la salle des fêtes municipale, Cussac.

17 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Union sportive lignanaise**. But : pratique des exercices physiques. Siège social : mairie de Lignan-de-Bordeaux.

34 - HÉRAULT

10 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Lodève. **Association laïque des parents d'élèves du lycée de Clermont-l'Hérault**. But : propager et défendre l'idéal laïque dépouillé de toute ingérence politique ; permettre aux parents des élèves fréquentant l'établissement de se cultiver ; assurer une liaison permanente entre la direction de l'établissement, les professeurs et les parents d'élèves dans une atmosphère de confiance réciproque. Siège social : 13, boulevard Gambetta, Clermont-l'Hérault.

12 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association dite Lou Castel**. But : permettre et favoriser des loisirs auprès des jeunes de Castelnaud. Siège social : Lou Castel, chemin des Centurions, Castelnaud-le-Lez.

12 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Syndicat des chasseurs et propriétaires de Servian**. Additif au but : interdire l'affût à la palombe dans les vignes jusqu'à l'ouverture de la chasse. Siège social : café de France, Servian.

15 juillet 1968. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. L'**Association des donneurs bénévoles de sang Montpellier - Languedoc** transfère son siège social des cliniques Saint-Charles, Montpellier, à La Motte Rouge, Montpellier.

18 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Société amicale des sapeurs-pompiers de Cruzy**. But : subvenir aux frais de fêtes et concours ayant en vue le perfectionnement de l'instruction du corps. Siège social : mairie de Cruzy.

35 - ILLE-ET-VILAINE

12 juillet 1968. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Malo. **Banque de travail de Plerguer**. But : service d'entraide par l'échange de main-d'œuvre et de matériel entre les adhérents suivant un barème établi et accepté par chaque adhérent. Siège social : chez le secrétaire, Le Champ Jouan, Plerguer.